

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Reclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 042 17

Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : KAHAL LAHIA MUSTAPHA

Date de naissance : 01.01.1954

Adresse : 42 PASSAGE 13 HAY TISSIR 2

BERRECHID
Tél. 0706 75 93 74 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Professeur R. ISMAIL
Spécialiste des Maladies de l'Appareil
Digestif
Maladies du Foie Proctologie
102, Bd. d'Anfa 4ème Etage

Tél. 05 22 47 21 36 - CASABLANCA 01/10/2020

Date de consultation : 01.07.2020

Nom et prénom du malade :

Lui-même Conjoint Enfant

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

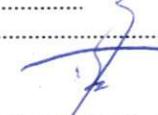
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Recouvrement des Actes
01/07/2020	C3		300,00	Professeur Spécialiste des Maladies du Disque et de l'Articulation de la Main et du Poignet et de l'Épaule et du Coude et de la Main et du Poignet et de l'Épaule et du Coude et de la Main et du Poignet et de l'Épaule et du Coude
06/07/2020	C3	6		Spécialiste des Maladies du Disque et de l'Articulation de la Main et du Poignet et de l'Épaule et du Coude et de la Main et du Poignet et de l'Épaule et du Coude et de la Main et du Poignet et de l'Épaule et du Coude

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Bureau	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE DE LA COIX D'OR M. DADOUN 139, rue Abou Ishaq Al Marouni (Marin) CASABLANCA - Tél : 0522 28 05 77	06/07/20	550,10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié d'écarter la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

مصحة المغرب

CLINIQUE MAGHREB

70, Rue Al Kadi Iass - Maârif - Casablanca

Tél. : 05 22 990 990 (L.G) 25 81 11 - 23

Fax : 05 22 23 45 40



Casablanca, le

06/07/2022

٢ لعاثا لعاثا

مكبس



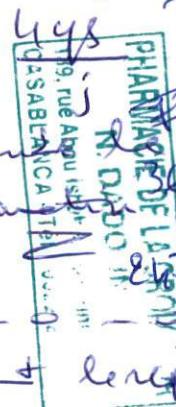
Sol (58,40 x 2)
upred 20



Anxid ١/٢ - ١/٢ - ١ A poudre



123,60 x 2
- metformin 40



116,80

445

526

670

87,20

1 - 0 - 0
مكبس لعاثا

4 - 0 - 4
14 poudre

مكبس
d'un repas
de 7 poudre
= 97,10

Xelode 50

(48,50 x 2)

4 - 0 - 4
14 poudre



Professeur R. ISMAIL

Spécialiste des Maladies de l'Appareil Digestif
Maladies du Foie Proctologie

112, Bd d'Amir 4ème Etage
CASABLANCA

Tél : 0522.47.27.36



medz

1 - 0 - 1

10 poudre

1 - 1 - 1
52,40

1 - 1 - 1
550,60

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubier bniou al aouam roches
noires casablanca
INEXTIUM

40 mg Cpr GR
Boîte 14

641/150MP/21NRQ P.P.V:123,60 DH
6 118001 020607

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubier bniou al aouam roches
noires casablanca
INEXTIUM

40 mg Cpr GR
Boîte 14
641/150MP/21NRQ P.P.V:123,60 DH
6 118001 020607

SMECTA 3G
SACHETS 830
P.P.V :52DH40
LOT :9MAG632
PER :05/2022
6 118000 011460

58,40 4
Solupred® 20mg

01/2021 280231

58,40 15
01/23
Solupred® 20mg

LOT :20055 PER :03/2025
PPV :48,50 DH

LOT :19150 PER :11/2024
PPV :48,50 DH

Professeur R. ISMAIL
Spécialiste des Maladies de l'Appareil
Digestif
Maladies du Foie Proctologie
112, Bd. d'Anfa 4ème Etage
Tél : 0522.47.27.36 - CASABLANCA

EXAMEN PROCTOLOGIQUE

Mr KAHALLAHIA Mustapha

01/07/2020

Clinique

Rectorragies, amaigrissement

Examen

Inspection : Marge anale normale.

Toucher rectal : Normal.

Anuscopie - Rectoscopie : Présence d'une tumeur ulcéro-bourgeonnante sténosante du bas rectum à 3 cm de la MA, très suspecte de malignité.

Professeur R. ISMAIL
Spécialiste des Maladies de l'Appareil
Digestif
Maladies du Foie Proctologie
112, Bd. d'Anfa 4ème Etage
Tél : 0522.47.27.36 - CASABLANCA

Professeur R. ISMAIL
Spécialiste des Maladies de l'Appareil
Digestif
Maladies du Foie Proctologie
112, Bd. d'Anfa 4ème Etage
Tél : 0522.47.27.36 - CASABLANCA

ECHOGRAPHIE ABDOMINALE

01/07/2020

Mr KAHALLAHIA Mustapha

Clinique

Rectorragies, amaigrissement

Examen

Aspect de métastases hépatiques diffuses.

Veine porte de calibre normal.

Veines sushépatiques libres.

Vésicule biliaire alithiasique, à paroi fine.

Voies biliaires intra et extrahépatiques non dilatées.

Panréas de taille et d'échostructure normales.

Rate homogène, de volume normal.

Reins de taille et d'échostructure normales avec bonne différenciation corticosinusale, sans dilatation des cavités pyélocalicielles.

Professeur R. ISMAIL
Spécialiste des Maladies de l'Appareil
Digestif
Maladies du Foie Proctologie
112, Bd. d'Anfa 4ème Etage
Tél : 0522.47.27.36 - CASABLANCA

PHARMACIE CROIX D'OR

Le : 06/07/2020

139, RUE ABOU ISHAK AL MAROUNI MAARIF - CAS

ICE : 001541124000033

Tél : 0522-25-05-77

Patente : 35704401 - RC 185358 - IF 40709641 - CN

Facture N° 106 883**MR KAHALLAHIA MUSTAPHA**

FORME	PRODUIT	QTE.	PRIX	QTE * PRIX
CO	SOLUPRED 20 MG	2	58,40	116,80
CO	ANXIOL 6 MG CO	1	36,70	36,70
CO	INEXIUM 40 BT/14	2	123,60	247,20
CO	TIBERAL 500MG/10CPS	2	48,50	97,00
PG	SMECTA/30 SACHET	1	52,40	52,40
5	Total	8		550,10

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE : 550,10
CINQ CENT CINQUANTE DIRHAMS ET DIX CENTIMES



Professeur R.ISMAIL

Maladies de l'appareil digestif

112,Bd d'Anfa Casablanca

Tel : 0522 47 27 36

cabinetrafik@gmail.com

Nature de l'examen	Honoraires
CONSULTATION	300.00
ECHOG. ABDOMINALE	500.00
RECTOSCOPIE	500.00

TOTAL 1300.00

**PAYE : 1300.00 / ESPECE
RENDU... 0.00**

TICKET: 0100004161

mercredi 01/07/2020-14:54

Nom du patient: KAHALLAHIA MUSTAPHA

Professeur R. ISMAIL

Spécialiste des Maladies de l'Appareil

Digestif

Maladies du Foie Proctologie

ICE : 001714242000083

Tel : 0522 47 27 36 - CASABLANCA

PATENTE : 3546598

Bon rétablissement

